

TARIF des TAXIS FINISTÈRE

ARRETE
PREFECTORAL
DU
08/01/2007
N° 2007.0028
Le Préfet,

Prise en charge 2,00 €
Tarif horaire 19,60 €

Quel que soit le montant inscrit au compteur, la somme perçue par le chauffeur ne peut être inférieure à 5,50 €

A
0,67 €

B
1,00 €

C
1,34 €

D
2,00 €

Le tarif minimum, suppléments inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 5,60 €.

TARIF DE JOUR de 7h à 19h

A - Course de jour avec retour en charge à la station.

C - Course de jour avec retour à vide à la station.

TARIF DE NUIT de 19h à 7h + dimanches et jours fériés

B - Course de nuit avec retour en charge à la station ou course effectuée les dimanches et jours fériés avec retour en charge à la station.

D - Course de nuit, avec retour à vide à la station ou course effectuée les dimanches et jours fériés avec retour à vide à la station.

SUPPLÉMENT

Malles, bicyclettes, voitures d'enfants

Colis encombrants + 0,84 €

Autres bagages à partir de 15 kilogrammes 0,52 €

Transport d'une quatrième personne adulte 1,41 €

Transport d'animaux 0,84 €

Article 2 : Peuvent être facturées en sus les redevances acquittées à l'occasion de parcours effectués en empruntant des autoroutes ou des ponts à péage.

Offert par : SO.DI.CO. - Pen allen - Plouédern

Tél. 02 98 21 52 69